

# Métropole quartiers d'été 2024

Soutien aux animations de l'été dans les quartiers  
populaires de la Métropole de Lyon



**Entre le 24 juin et le 31 août 2024**

En journée, en soirée et en fin de semaine

**MÉTROPOLE**

**GRAND**

**LYON**

**[grandlyon.com](https://grandlyon.com)**



Les émeutes de juin 2023 ont démontré l'urgence à tisser du lien social et civique, de donner des perspectives aux jeunes parfois en rupture, d'accompagner les familles qui se sentent délaissées et de restaurer le lien entre les générations.

Depuis quatre ans, « Métropole Quartiers d'été » a fait la preuve de son efficacité.

Dans les quartiers populaires, les habitants partent moins en vacances qu'ailleurs. Ce phénomène est accentué par l'inflation actuelle. Il est donc très important de proposer du divertissement, de la découverte et des rencontres.

« Métropole Quartiers d'été » vient compléter et renforcer les programmations communales, les dispositifs existants tels que « Métropole vacances sportives » ou ceux proposés par l'État comme « École ouverte ».

Cette dynamique d'animation permet d'offrir des moments de respiration aux habitants des quartiers populaires.

Pour la cinquième année, la Métropole de Lyon s'engage donc auprès des associations, des structures culturelles pour l'élaboration et la mise en œuvre d'actions en lien avec les habitants des quartiers populaires.

Renaud Payre  
Vice-président délégué à l'habitat, au logement social et à la politique de la ville

## Objectifs du dispositif Métropole quartiers d'été

### 1.

Enrichir les propositions d'animations d'été dans les quartiers prioritaires (QPV) et les quartiers populaires métropolitains (QPM ex QVA) afin d'étendre l'accès aux sports, aux loisirs, à la culture, au divertissement, aux rencontres, ... à des populations fragiles aux plans social et économique.

### 2.

Offrir des animations gratuites (ou payantes en fonction du quotient familial) aux habitants des quartiers populaires durant l'été en journée, en soirée, en fin de semaine durant les mois de juillet et août afin de faciliter l'accès au plus grand nombre et d'animer l'espace public durant la période estivale.

### 3.

Proposer des actions éducatives aux jeunes en décrochage scolaire, ouvrir des horizons « métiers » à tous les élèves et aux jeunes majeurs.

### 4.

Aider les personnes victimes d'isolement social à en sortir, notamment les personnes âgées et les personnes porteuses d'un handicap.

# Orientations 2024

Les orientations 2024 visent à faire de la période estivale :

- Un temps de respiration, de divertissement et de découverte ;
- Un temps de rencontres et de renforcement du lien social et du lien intergénérationnel en mélangeant les publics

En 2024, une attention toute particulière sera portée aux projets s'inscrivant dans un esprit de participation citoyenne, et proposant un ou plusieurs de ces items :

- des activités et animations des espaces et équipements publics en soirée et fin de semaine ;
- des activités impliquant les habitants en amont de la construction du projet, les font participer à la conception,
- des activités renforçant l'égalité femme-homme, favorisant la place des femmes et jeunes filles dans l'espace public et plus largement dans la société,
- des activités rompant l'isolement des personnes âgées, fragiles ou porteuses de handicap,
- des activités accompagnant la transition écologique par la découverte de bonnes pratiques ou l'éducation, ... (exemples : tri des déchets, déplacements en modes actifs, alimentation en circuit court, réemploi, réparation, préservation de la biodiversité, préservation de la ressource en eau, ...)

## Conditions d'éligibilités

**Porteurs éligibles :**

les associations, les structures culturelles

**Projets éligibles :**

les projets soumis devront impérativement

- être travaillés en amont avec les équipes politique de la ville du quartier (Cf. liste en page suivante) afin de s'intégrer dans une programmation globale.
- se dérouler sur les territoires QPV/QPM ou à proximité,
- ne pas être soutenus pour le même projet au titre d'un autre dispositif de la Métropole de Lyon,
- concerner 1 seule commune (une association ou structure peut proposer un projet dans plusieurs communes en déposant plusieurs dossiers).



# Sélection des projets

Les projets seront appréciés sur la base des critères suivants :

- la pertinence du projet par rapport aux orientations, aux objectifs, au public ciblé et aux créneaux d'intervention,
- la qualité du projet, de l'encadrement, et l'interaction avec les habitants,
- le nombre de bénéficiaires envisagés / coût du projet,
- la définition précise des modalités de mobilisation des publics féminins et isolés,

→ si le projet se rapporte à des actions préexistantes : il devra démontrer la plus-value réelle qu'il apporte par rapport aux activités et aux travaux déjà engagés.

*Pour le volet culturel : les actions proposées mobiliseront des professionnels des filières artistiques dont les interventions se déploient en cœur de quartier, en plein air, dans les espaces publics ou en pieds d'immeuble avec des formes variées de pratiques et découverte artistique.*

## Modalités

Les dossiers devront être déposés au plus tard le mercredi **6 mars 2024 à minuit**, sur la plateforme de gestion dématérialisée des subventions :

<https://subventions.grandlyon.com>

rubrique Politique de la Ville - Métropole quartier d'été 2024

*Une association ou structure qui souhaite intervenir sur plusieurs communes, doit impérativement déposer un dossier par commune (même s'il s'agit d'un projet identique. Possibilité de le dupliquer sur la plateforme dématérialisée).*

*De même, une association ou structure qui souhaite proposer plusieurs projets dans une même commune doit impérativement déposer un dossier par projet.*



# Communication

L'association ou la structure culturelle bénéficiaire de la subvention devra indiquer le soutien de la Métropole de Lyon sous forme littéraire ou de logo, sur tous les documents de promotion du dispositif (site internet, flyer, réseaux sociaux, ...).

## Bilan

Un bilan quantitatif, qualitatif et financier de l'activité subventionnée, sera nécessaire pour le versement du solde de la subvention. Il devra être déposé sur la plateforme <https://subventions.grandlyon.com> au plus tard le **30 novembre 2024**.

## Modalités de réponse

- Les documents relatifs à l'appel à projets « Métropole quartiers d'été 2024 » sont accessibles sur le site : <https://subventions.grandlyon.com>  
Rubrique Politique de la Ville
- Pour répondre, le porteur de projet devra utiliser la plateforme en ligne : <https://subventions.grandlyon.com> - rubrique politique de la ville et remplir...

Pour toute information complémentaire :  
Annick Stantina ou Léa Hunt - Direction du Pilotage urbain - Métropole de Lyon -  
Tél. : 04 26 83 92 07 -  
[contact.animation.ete.PV@grandlyon.com](mailto:contact.animation.ete.PV@grandlyon.com)

**Une réunion d'information est prévue le mercredi 17 janvier 2024 de 13h30 à 15h à l'Hôtel de la Métropole – 20 rue du Lac – 69003 Lyon.**



## Équipes politique de la ville dans les communes :

Commune	Nom	Courriel	Téléphone
Bron Parilly	Louise Le Guillerm	<a href="mailto:bron.parilly@grandlyon.com">bron.parilly@grandlyon.com</a>	04 72 37 32 52
Bron Terrailon	Léa Bezard	<a href="mailto:bron.terraillon@grandlyon.com">bron.terraillon@grandlyon.com</a>	04 78 26 64 03
Décines-Charpieu	Yamina Chaïa	<a href="mailto:ychaia@mairie-decines.fr">ychaia@mairie-decines.fr</a>	04 72 93 30 40
Écully	Camille Merle	<a href="mailto:c.merle@ville-ecully.fr">c.merle@ville-ecully.fr</a>	07 71 37 50 69
Feyzin	Christelle Marguin	<a href="mailto:c.marguin@ville-feyzin.fr">c.marguin@ville-feyzin.fr</a>	04 72 21 46 57
Fontaines-sur-Saône	Tiéphaine Landry	<a href="mailto:tlandry@grandlyon.com">tlandry@grandlyon.com</a>	06 26 81 10 42
Givors	Sahara Benmessaoud	<a href="mailto:sahara.benmessaoud@ville-givors.fr">sahara.benmessaoud@ville-givors.fr</a>	07 65 79 26 09
Grigny	Vincent Béal	<a href="mailto:vbeal@mairie-grigny69.fr">vbeal@mairie-grigny69.fr</a>	07 50 01 85 49
Irigny	Yolande Col	<a href="mailto:direction.ccas@irigny.fr">direction.ccas@irigny.fr</a>	04 72 30 50 44
La Mulatière	Marie Charra	<a href="mailto:marie-charra@lamulatiere.fr">marie-charra@lamulatiere.fr</a>	04 78 86 62 11
Lyon 3e/7e Moncey, Voltaire, Guillotière	Vincent Geffrault Anna Ragot	<a href="mailto:vincent.geffrault@mairie-lyon.fr">vincent.geffrault@mairie-lyon.fr</a> <a href="mailto:anna.ragot@mairie-lyon.fr">anna.ragot@mairie-lyon.fr</a>	04 78 95 85 28 04 72 10 35 84
Lyon 7e - Cité jardin	Nelly Pinna	<a href="mailto:nelly.pinna@mairie-lyon.fr">nelly.pinna@mairie-lyon.fr</a>	04 72 10 37 28
Lyon 5e et 9e (Vaise)	Stéphane Badonnel	<a href="mailto:stephane.badonnel@mairie-lyon.fr">stephane.badonnel@mairie-lyon.fr</a>	04 37 49 76 26
Lyon 8e	Stéphane Collacciani	<a href="mailto:missionentreeest.messagerie@mairie-lyon.fr">missionentreeest.messagerie@mairie-lyon.fr</a>	04 72 78 51 30
Lyon 9e (Duchère)	Christophe Saphy	<a href="mailto:csaphy@grandlyon.com">csaphy@grandlyon.com</a>	04 37 49 73 90
Meyzieu	Mallaurie Lambolez	<a href="mailto:mlambolez@grandlyon.com">mlambolez@grandlyon.com</a>	04 72 45 18 19
Neuville-sur-Saône	Florent Chavassieux	<a href="mailto:f.chavassieux@mairie-neuillesursaone.fr">f.chavassieux@mairie-neuillesursaone.fr</a>	06 30 82 86 69
Oullins	Elise Gardaine	<a href="mailto:egardaine@grandlyon.com">egardaine@grandlyon.com</a>	04 78 50 71 89
Pierre-Bénite	Benoît Martin	<a href="mailto:bmartin@pierbenite.fr">bmartin@pierbenite.fr</a>	04 78 86 80 07
Rillieux-la-Pape	Lou Baumert	<a href="mailto:lou.baumert@rillieuxlapape.fr">lou.baumert@rillieuxlapape.fr</a>	04 37 85 00 96
Saint-Fons	Arthur Pinoteau	<a href="mailto:apinoteau@saint-fons.fr">apinoteau@saint-fons.fr</a>	04 72 09 01 74
Saint-Genis-Laval	Yohanna Geron	<a href="mailto:politiquedelaville@mairie-saintgenislaval.fr">politiquedelaville@mairie-saintgenislaval.fr</a>	04 78 86 82 73
Saint-Priest Bel Air et Garibaldi	Olivier Pipard	<a href="mailto:opipard@grandlyon.com">opipard@grandlyon.com</a>	04 78 20 15 92
Saint-Priest Bellevue et Beauséjour	Céline Weill	<a href="mailto:cweill@grandlyon.com">cweill@grandlyon.com</a>	04 81 92 21 96
Vaulx-en-Velin	Laura Jolly	<a href="mailto:ljolly@gpvvaulxenvelin.org">ljolly@gpvvaulxenvelin.org</a>	04 37 45 11 41
Vénissieux	Myriam Aubonnet	<a href="mailto:maubonnet@ville-venissieux.fr">maubonnet@ville-venissieux.fr</a>	04 72 90 10 96
Vernaison	Corinne Dagand Segaud	<a href="mailto:corinne.dagand@vernaison.fr">corinne.dagand@vernaison.fr</a>	04 72 30 50 92
Villeurbanne	Elias Yabes	<a href="mailto:elias.yabes@mairie-villeurbanne.fr">elias.yabes@mairie-villeurbanne.fr</a>	04 72 69 78 20

### Contact :

contact.animation.ete.PV@grandlyon.com  
Annick Stantina-Nicolaou ou Léa Hunt  
Tél. 04 26 83 92 07

### MÉTROPOLE DE LYON

20 rue du Lac  
CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

**MÉTROPOLE**

**GRAND**

**LYON**

**grandlyon.com**